



Renseignement sur divorce

Par **maeva1428**, le **29/04/2016** à **14:25**

Bonjour, rnje suis une femme malgache, je suis marié avec un français depuis 2 ans.En venant vivre avec lui ici en france, c'est la que j'ai vu son vrai visage, il est tellement jaloux, des que je sors il est pas content, a chaque fois que je lui di que je vais chez ma soeur pour le week end il est faché je lui demande un frais de transport c'est vraiment difficile il ne me donne meme pas 20 euro par moi comme argent de poche vu que je travail pas, sa devient vraiment insupportable la vie avec lui et des fois il me menace et des fois il dit qu'il vas se suicider,meme qu'il a prit un couteau il s'est enfermé dans la salle de bain. Donc je voudrai savoir si je divorce de lui, je pourrais encore rester en france tant que mon séjour d'un ans sera valable? ou si je demande le divorce il retire directement mon séjour. Et je pourrai me remarié directement apres que mon divorce soit fait.Merci beaucoup!!